

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 16 décembre 2013 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi 13 janvier 2014, à 19 h 37, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Élisabeth Beaudoin (représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire)
Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Marie-Claude Hamel
Karène Langlois (représentante du comité de parents pour l'ordre primaire)
Pauline Michaud

MM. Daniel Arseneault
Steeve Boucher
Raynald Caissy, vice-président
Jacques Deschênes
Claude Fortin
Gilbert Labrie
Dany Landry
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Sylvain Pleau
Guy Potvin
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Invitée :

Adrienne N'gue, protecteur de l'élève, de 19 h 37 à 19 h 43

Absences motivées :

Louise Dionne
Lise Lévesque

M^{me} Adrienne N'gue, nouveau protecteur de l'élève à la Commission scolaire des Phares fait une brève présentation de son parcours professionnel au conseil des commissaires.

14-01-13-157 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 a) Ouverture de la séance et présences;
- b) Protecteur de l'élève – Présentation;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Décision**
 - 3.1 Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2014-2015 – Pour adoption (Mado Dugas);
 - 3.2 Répartition des services éducatifs entre les écoles 2014-2015 – Pour adoption (Mado Dugas);
 - 3.3 Répartition des services éducatifs entre les centres 2014-2015 – Pour adoption (Mado Dugas);
 - 3.4 Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes et proposition des onze jours de congé communs au préscolaire 2014-2015 – Pour adoption (Mado Dugas);
 - 3.5 Calendrier scolaire de la formation générale des adultes 2014-2015 – Pour adoption (Mado Dugas);
 - 3.6 Calendrier scolaire de la formation professionnelle 2014-2015 – Pour adoption (Mado Dugas);
 - 3.7 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2014-2015 – Pour consultation (Marc Girard);
 - 3.8 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 – Pour adoption (Cathy-Maude Croft);
 - 3.9 Condoléances (Cathy-Maude Croft);
 - 3.10 Divers projets de construction – Choix de firmes d'architectes – Modification (Carl Ruest);
- 4.0 Période de questions réservée au public;
- 5.0 Levée de la séance.

DÉCISION**14-01-13-158 CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES 2014-2015 – POUR ADOPTION**

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU que des avis ont été reçus des instances ci-dessus décrites;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été faite;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter le document « Critères d'inscription des élèves dans les écoles année scolaire 2014-2015 », codifié sous le numéro E104-1-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

14-01-13-159 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES 2014-2015 – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant la répartition des services éducatifs entre les écoles;

ATTENDU que des avis ont été reçus des instances ci-dessus décrites;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été effectuée;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le document « Répartition des services éducatifs entre les écoles année scolaire 2014-2015 », codifié sous le numéro E002-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

14-01-13-160 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES 2014-2015 – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant la répartition des services éducatifs entre les centres;

ATTENDU que des avis ont été reçus des instances ci-dessus décrites;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été effectuée;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter le document « Répartition des services éducatifs entre les centres année scolaire 2014-2015 », codifié sous le numéro E002-1-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

14-01-13-161 CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES ET PROPOSITION DES ONZE JOURS DE CONGÉ COMMUNS AU PRÉSCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015 – POUR ADOPTION

ATTENDU l'article 8-4.02 de la convention collective locale du personnel enseignant du secteur des jeunes;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du comité de parents, du Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter le document « Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes année scolaire 2014-2015 », codifié sous le numéro E105.

Il est également résolu d'adopter le document « Proposition des onze jours de congé communs à tous les élèves du préscolaire pour l'année scolaire 2014-2015 », codifié sous le numéro E105-A.

Ces documents sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

14-01-13-162 CALENDRIER SCOLAIRE 2014-2015 DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – POUR ADOPTION

ATTENDU l'article 11-10.03 de la convention collective locale du personnel enseignant pour le secteur de l'éducation des adultes;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le document « Calendrier scolaire 2014-2015 pour le secteur de la formation générale des adultes », codifié sous le numéro E205-A.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

14-01-13-163 CALENDRIER SCOLAIRE 2014-2015 DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – POUR ADOPTION

ATTENDU l'article 13-10.04 de la convention collective locale du personnel enseignant pour le secteur de la formation professionnelle;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M. Dany Landry et résolu d'adopter le document « Calendrier scolaire 2014-2015 pour le secteur de la formation professionnelle », codifié sous le numéro E205-B.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

14-01-13-164 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2014-2015 – POUR CONSULTATION

ATTENDU les articles 193 et 275 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la répartition des ressources financières pour l'année 2014-2015 à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU les consultations qui doivent être effectuées sur les objectifs, les principes et les critères de répartition des ressources financières;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de soumettre en consultation le document « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2014-2015 ».

14-01-13-165 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 – POUR ADOPTION

ATTENDU l'obligation faite par la *Loi sur l'instruction publique*, article 211, d'établir un plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

ATTENDU les consultations effectuées et les analyses réalisées;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017*, codifié sous le numéro A105 (13-01).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

14-01-13-166 CONDOLÉANCES

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'adresser à M^{me} Pauline Canuel Michaud, ainsi qu'aux membres de sa famille, les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à la suite du décès de son époux.

14-01-13-167 DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION – CHOIX DE FIRMES D'ARCHITECTES – MODIFICATION

ATTENDU la résolution n° 13-12-16-136, octroyant divers contrats de services en architecture pour des projets de maintien des bâtiments pour l'année 2013-2014;

ATTENDU que le projet « Réfection de la toiture et de l'enveloppe de l'Écho-des-Montagnes » a été octroyé par erreur à la firme Marcel Banville architecte puisque ce projet avait déjà été octroyé à la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard et Mathieu architectes par la résolution n° 13-02-25-608;

ATTENDU l'aide financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour l'année 2013-2014;

ATTENDU la nécessité pour la Commission scolaire d'engager des professionnels du bâtiment pour la réalisation des projets inclus dans cette mesure;

ATTENDU le souhait de la Commission scolaire de favoriser l'attribution équitable des contrats entre toutes les firmes présentes sur son territoire;

Il est proposé par M. Sylvain Pleau et résolu de rescinder la résolution n° 13-12-16-136 en lien avec l'octroi du contrat pour le projet « Réfection de la toiture et de l'enveloppe de l'Écho-des-Montagnes » et de confirmer l'octroi des contrats de services en architecture pour chacun des projets de maintien des bâtiments pour l'année 2013-2014 selon ce qui suit :

Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard et Mathieu, architectes :

- Réfection de la toiture d'une partie de l'école du Mistral (Phase 2);
- Réfection de la toiture et de la fenestration de l'école du Portage-de la Rivière;
- Réfection des blocs sanitaires de l'école du Mistral (Phase 1).

Les Architectes Goulet et LeBel :

- Réfection des blocs sanitaires de l'école Élisabeth-Turgeon;
- Réfection de la fenestration de l'école des Cheminots-des Quatre-Vents.

Les Architectes Proulx et Savard :

- Réfection de la bibliothèque de l'école Paul-Hubert;
- Fenestration de l'aile C, Phase 2, au Centre de formation de Rimouski-Neigette.

Marcel Banville architecte :

- Réfection de la toiture de l'école des Bois-et-Marées.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention de l'autorisation ministérielle attendue dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments ».

14-01-13-168 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

À la demande d'un membre du public, le président, M. Raymond Tudeau, permet l'intervention suivante.

Le sujet abordé est le suivant :

- Service de garde de l'école des Sources à Saint-Anaclet-de-Lessard.
- Intervention de M^{me} Annie Fournier, lecture et dépôt d'une lettre.

14-01-13-169 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 23, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2013 TENU LE 13 JANVIER 2014

NUMÉRO DE RÉOLUTION :	TITRE :
14-01-13-156	protecteur de l'élève – présentation
14-01-13-157	adoption de l'ordre du jour décision
14-01-13-158	critères d'inscription des élèves dans les écoles 2014-2015 – pour adoption
14-01-13-159	répartition des services éducatifs entre les écoles 2014-2015 – pour adoption
14-01-13-160	répartition des services éducatifs entre les centres année scolaire 2014-2015 – pour adoption
14-01-13-161	calendrier scolaire de la formation générale des jeunes et proposition des onze jours de congé communs au préscolaire année scolaire 2014-2015 – pour adoption
14-01-13-162	calendrier scolaire 2014-2015 de la formation générale des adultes – pour adoption
14-01-13-163	calendrier scolaire 2014-2015 de la formation professionnelle – pour adoption
14-01-13-164	objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2014- 2015 – pour consultation

14-01-13-165	plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 – pour adoption
14-01-13-167	condoléances
14-01-13-166	divers projets de construction – choix de firmes d’architectes – modification
14-01-13-168	période de questions réservée au public
14-01-13-169	levée de la séance